

**LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

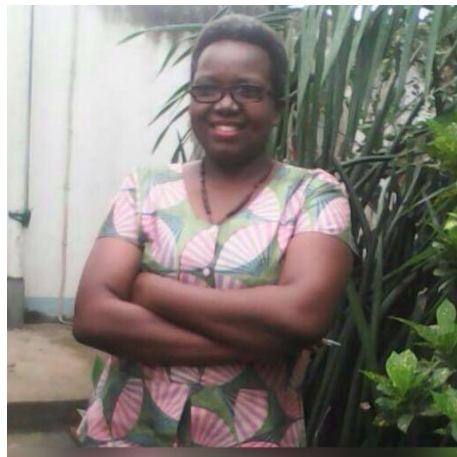
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

***Rapport mensuel « ITEKA N'IJAMBO » de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »***

**juillet 2017**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 31 juillet 2017, au moins 441 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</i>	<i>3</i>
<i>0. INTRODUCTION.....</i>	<i>6</i>
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.....</i>	<i>9</i>
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>9</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET/OU MILITAIRES.....</i>	<i>9</i>
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>10</i>
<i>I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES.....</i>	<i>11</i>
<i>I.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE.....</i>	<i>13</i>
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>15</i>
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, POLICIERS ET/OU MILITAIRES.....</i>	<i>15</i>
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES.....</i>	<i>17</i>
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE.....</i>	<i>23</i>
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD.....</i>	<i>24</i>
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES.....</i>	<i>28</i>
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</i>	<i>32</i>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ACAT** : *Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture*

**ADC** : *Alliance Démocratique pour le Changement*

**API** : *Appui à la Protection des Institutions*

**AT** : *Agent de Transmission*

**BAE** : *Brigade Anti Emeutes*

**BRB** : *Banque de la république du Burundi*

**BSR** : *Bureau Spécial de Recherche*

**CDS** : *Centre De Santé*

**CFP** : *Centre de Formation Professionnel*

**CMCK** : *Centre Médico Chirurgical de Kinindo*

**CNDD-FDD**: *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNI** : *Carte Nationale d'Identité*

**CNTB** : *Commission Nationale des Terres et Autres Biens*

**COMIBU** : *Communauté Islamique du Burundi*

**CONAPES** : *Conseil National du Personnel de l'Enseignement Secondaire*

**DCE** : *Directeur Communal de l'Enseignement*

**DPE** : *Direction Provinciale de l'Enseignement*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**EP** : *Ecole Primaire*

**ETS** : *Ecole Technique Secondaire*

**FAB** : *Forcées Armées Burundaises*

**FNL** : *Front National de Libération*

***FRODEBU*** : *Front pour la Démocratie au Burundi*

***GMIR*** : *Groupement Mobile d'Intervention Rapide*

***ITABU*** : *Institut Technique Agricole du Burundi*

***MJP*** : *Mouvement des Jeunes Patriotes*

***MSD*** : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

***MSF*** : *Médecin Sans Frontière*

***ODH*** : *Observateur des Droits Humains*

***ONG*** : *Organisation Non Gouvernementale*

***OPC*** : *Officier de Police Chef*

***OPJ*** : *Officier de Police Judiciaire*

***OPP*** : *Officier de Police Principal*

***PAFE*** : *Police de l'Air, des Frontières et des Etrangers*

***PARCEM*** : *Parole et Actions pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités*

***PJ*** : *Police Judiciaire*

***PNLS*** : *Programme National de Lutte contre le Sida*

***PRODEFI*** : *Programme de Développement des Filières*

***PSI*** : *Police de Sécurité Intérieure*

***PSR*** : *Police Spéciale de Roulage*

***RDC*** : *République Démocratique du Congo*

***REGIDESO*** : *Régie des Eaux*

***RN*** : *Route Nationale*

***RN*** : *Route Nationale*

***RPA*** : *Radio Publique Africaine*

***SNR***: *Service National de Renseignement*

***SOGESTAL*** : Société de Gestion des Stations de Lavage

***TGI*** : Tribunal de Grande Instance

***UPRONA*** : Union pour le Progrès National

***VBG*** : Violence Basée sur le genre

***VOA*** : Voice Of America

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce rapport, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 37 personnes dont 11 cadavres ont été tués, 2 portées disparues, 15 torturées, 189 arrêtées arbitrairement, 6 victimes de VBG et 69 personnes blessées.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce rapport relève des cas d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Les membres des partis de l'opposition surtout ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa, du MSD, du SAHWANYA FRODEBU, ceux des associations de la société civile ainsi que des militaires ex-FAB en retraite ou en fonction ont été une cible privilégiée du pouvoir CNDD-FDD.

Le rapport s'insurge également contre des entrainements paramilitaires, les actes d'intimidation, faits et commis par les jeunes Imbonerakure ainsi que des contributions forcées soutenues par des administratifs.

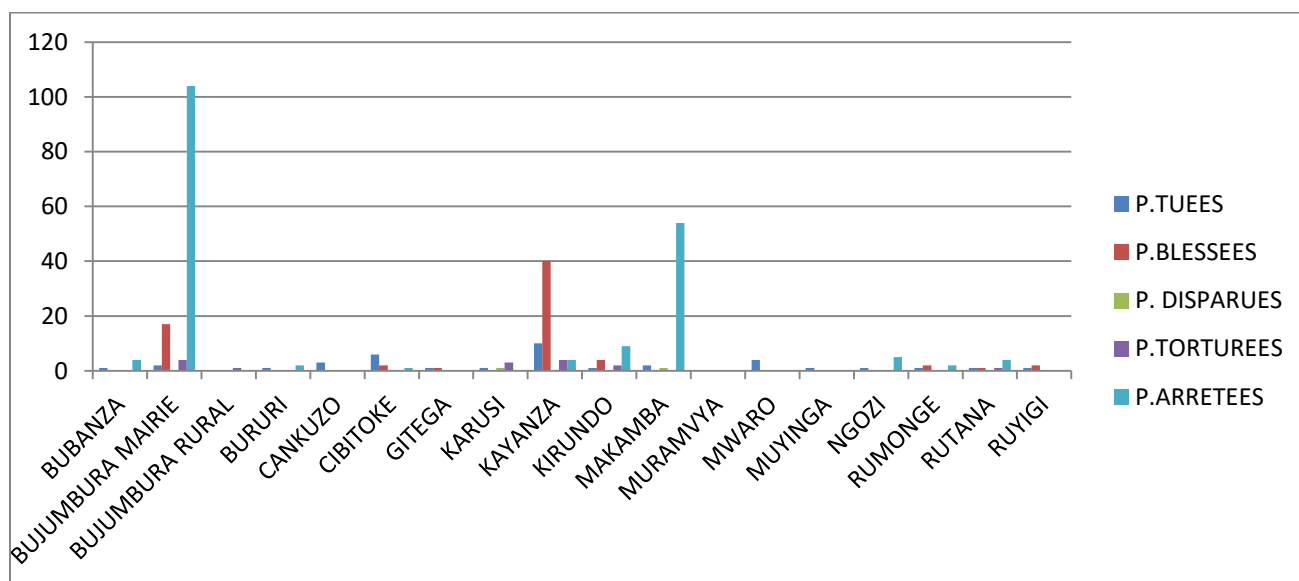
Le phénomène de viol est aussi signalé dans ce rapport ainsi que celui de la justice populaire.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit de toute personne susceptible d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

**Figure 1: TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI AU MOIS DE JUILLET 2017**

<b>PROVINCES</b>	<b>P.TUEES</b>	<b>P.BLESSES</b>	<b>P. DISPARUES</b>	<b>P.TORTURES</b>	<b>P.ARRETEES</b>
BUBANZA	1	0	0	0	4
BUJUMBURA MAIRIE	2	17	0	4	104
BUJUMBURA RURAL	0	0	0	1	0
BURURI	1	0	0	0	2
CANKUZO	2	0	0	0	0
CIBITOKÉ	6	2	0	0	1
GITEGA	1	1	0	0	0
KARUSI	1	0	1	3	0

KAYANZA	10	40	0	4	4
KIRUNDO	1	4	0	2	9
MAKAMBA	2	0	1	0	54
MURAMVYA	0	0	0	0	0
MWARO	4	0	0	0	0
MUYINGA	1	0	0	0	0
NGOZI	1	0	0	0	5
RUMONGE	1	2	0	0	2
RUTANA	1	1	0	1	4
RUYIGI	1	2	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>69</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>189</b>

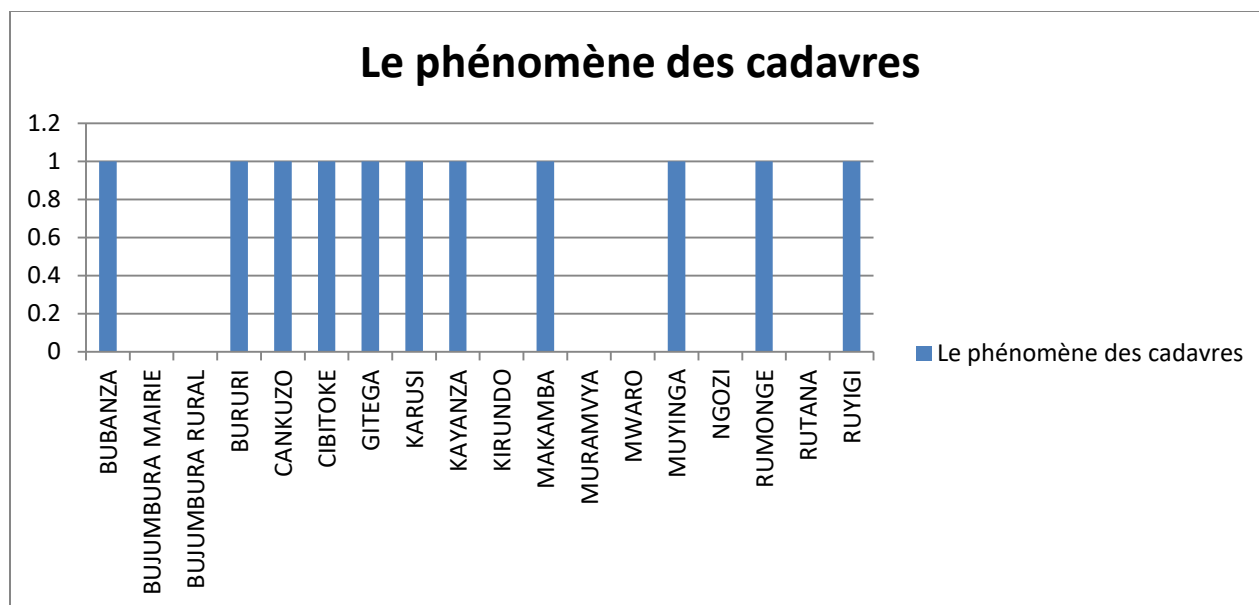


Les effectifs élevés des personnes tuées sont localisés en province de Kayanza avec 10 cas, Cibitoke 6 et Mwaro 4. Le tableau et le graphique montrent des effectifs inquiétants des cas d'arrestations en Mairie de Bujumbura avec 104 cas et en province avec 54. Des quartiers de la Mairie de Bujumbura dits contestataires constituent la cible privilégiée de la répression du pouvoir du CNDD-FDD sur base des contrôles des cahiers de ménages.

**Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES  
AU MOIS DE JUILLET 2017**

<b>PROVINCE</b>	<b>Le phénomène des cadavres</b>
BUBANZA	1
BUJUMBURA MAIRIE	0
BUJUMBURA RURAL	0
BURURI	1
CANKUZO	1
CIBITOKÉ	1
GITEGA	1
KARUSI	1
KAYANZA	1
KIRUNDO	0
MAKAMBA	1
MURAMVYA	0
MWARO	0
MUYINGA	1
NGOZI	0
RUMONGE	1
RUTANA	0
RUYIGI	1
<b>Total</b>	<b>11</b>





*Le tableau et le graphique montrent 11 cadavres dont certains non identifiés qui ont été retrouvés dans différentes provinces du pays. Certains de ces cadavres présentaient des signes des actes de tortures.*

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS***

##### **Une personne tuée en commune Muhanga, province Kayanza**

En date du 23 juillet 2017, le prénommé Gabriel de la colline Gashibuka, commune Muhanga, province Kayanza, a été battu à mort par des Imbonerakure Ndayisenga et Salvator sur la colline Rushenza, commune Muhanga, province Kayanza. Ils l'accusaient de ne pas avoir payé une limonade qu'il avait bue dans un bar de Salvator. Les autres Imbonerakure non identifiés ont pris fuite.

##### **Une personne tuée en commune Gisagara, province Cankuzo**

En date du 30 juillet 2017, le nommé Amani, petit fils de Buryindeke de la colline Gitanga, zone et commune Gisagara a été tué à coups de bâtons par des jeunes Imbonerakure sur ordre du conseiller technique chargé des affaires administratives et sociales du nom de Déogratias Wasiwasi. La victime a été accusée de vol dans un ménage de la localité. Selon des sources sur

place, Amani a essayé de s'échapper en courant mais il est tombé dans un trou où il a été achevé en présence du conseiller de l'administrateur communal de Gisagara.

### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

#### **Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke**

Dans la nuit du 24 juillet 2017, Vianney Niganza, âgé de 30 ans, a été tué égorgé par des hommes non identifiés sur la colline Mahande, commune Murwi, province Cibitoke.

#### **Une personne tuée en commune Kayokwe, province Mwaro**

En date du 30 juillet 2017, Claver Ndarusigire de la colline Nyakibari, zone Muyebe, commune Kayokwe, province Mwaro a été poignardé vers 10 heures par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, il venait du cabaret sur cette même colline chez le prénommé Banci. La victime a été évacuée vers l'hôpital Kibumbu mais elle est morte en cours de route.

#### **Une personne tuée et une autre blessée en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 22 juillet 2017, vers 21 heures, à Kagunuzi, sur la colline Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, un boucher Asman a été tué et un chauffeur prénommé Jimmy a été grièvement blessé lors d'une embuscade tendue par des hommes non identifiés sur la RN 5.

#### **Une personne tuée et quatre autres blessées en commune Bugabira, province Kirundo**

En date du 13 juillet 2017, une grenade a été lancée au domicile d'un certain Francois Bitariho, habitant sur la colline Ruhehe, commune Bugabira, en province Kirundo faisant blesser 5 personnes. Selon des sources sur place, un enfant et la femme de Bitariho ont été grièvement blessés et ont été conduits à l'hôpital de Kirundo avant d'être transférés à l'hôpital de Ngozi. La femme de Bitariho a succombé à ses blessures. La police a déjà arrêté le présumé auteur du nom de Mbera, fils d'un nommé Bino. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient à la base de cet incident.

#### **Une personne tuée en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura**

En date du 12 juillet 2017, Rénovât Nizigiyimana, motard, a été tué par son client à l'aide d'un fusil de type pistolet au quartier VII, zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, tout près de la Croix-Rouge. Le malfaiteur n'a pas été identifié et a pris le large avec la moto.

#### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la nuit du 9 juillet 2017, Joséphine Nakobamfitye a été tuée par des gens non identifiés sur la colline Gabiro-Ruvyagira, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime serait accusée de sorcellerie.

### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la du 12 au 13 juillet 2017, sur la colline Munyika I, commune Rugombo, province Cibitoke, Wilson Sahinkuye a été tué fusillé par un homme en tenue militaire, selon une source sur place.

### **Huit personnes tuées en commune Gatara, province Kayanza**

En date du 9 juillet 2017, vers 18 heures, huit personnes ont été tuées dans une attaque à la grenade perpétrée par une personne non identifiée sur la colline Shinya, commune Gatara, province Kayanza. Quatre personnes sont mortes sur le champ et quatre autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital de Musema. Quarante autres personnes ont été blessées dont 31 évacuées à l'hôpital de Musema et 9 à l'hôpital de Gahombo. Selon des sources sur place, cette attaque visait le Directeur Général de la SOGESTAL Kayanza, Claude Nzambimana, originaire de cette colline qui partageait un verre avec les Bagumyabanga de cette localité.

### **Une personne tuée en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura**

En date du 3 juillet 2017, Franco de Simoné, âgé de 65 ans, Docteur chirurgien de nationalité Italienne et ex-employé à l'hôpital Kira a été retrouvé mort chez lui au quartier Kiriri, zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon une source policière, la victime aurait été tuée à coups de poignard. Une jeune femme du nom de Diane Ciza a été arrêtée pour des raisons d'enquête.

### ***I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 18 juillet 2017, un corps sans vie d'Etienne Nzosaba alias Cewusi, militaire du 442<sup>ème</sup> bataillon, affecté à une position militaire à Rukoko a été retrouvé. Selon des sources sur place, Etienne Nzosaba avait été enlevé dans la nuit du 17 juillet 2017 par des gens non identifiés en tenue militaire. Les mêmes sources indiquent qu'au moment de son enlèvement, Etienne Nzosaba avait alerté ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues. Le lendemain, au matin du 18 juillet 2017, il a été retrouvé vivant déshabillé à Rukoko. Ce n'est que dans l'après midi vers 15 heures, qu'un des officiers de ce bataillon a amené son cadavre à la morgue de l'Hôpital Roi Khaled. Le même jour, la famille a été informée par téléphone de la mort d'Etienne Nzosaba.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 28 juillet 2017, un cadavre d'Immaculée Ngendakumana a été retrouvé au bord de la rivière Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime s'était rendue dans un champ.

### **Un cadavre retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 19 juillet 2017, vers 15 heures, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé sur la colline Kiryama, commune Butaganzwa, province Kayanza. Il présentait des blessures au niveau de la tête et était déshabillé.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega**

En date du 17 juillet 2017, le cadavre d'Abraham Banzubaze a été retrouvé tout près du marché central de la ville de Gitega, juste à la périphérie du quartier Shatanya, commune et province Gitega. La victime est originaire de la colline Birohe de la commune et province Gitega. Le cadavre d'Abraham Banzubaze a été acheminé à la morgue de l'hôpital régional de Gitega par les éléments de la police de protection civile.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Ruyigi**

En date 20 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme du nom d'Ibrahim Gahitira a été découvert dans la brousse sur la colline Muriza, commune Butaganzwa, province Ruyigi. Les sources sur place disent que cet homme aurait été assassiné dans la nuit du 19 juillet 2017. Les auteurs et le mobile de ce crime restent inconnus.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muyinga**

Un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée a été retrouvé en date du 23 juillet 2017 sur la colline Kinyota, commune et province Muyinga. La victime a été sexuellement abusée avant d'être tuée. Selon des sources sur place, ceux qui l'ont violé et tué ont mis une corde au cou de la victime pour simuler un suicide.

### **Un corps sans vie retrouvé en province Rumonge**

En date du 14 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert dans la réserve naturelle de Rumonge précisément à Nkayamba, tout près de la ville de Rumonge. Selon des sources sur place, la victime était attachée sur un arbre avec une corde au niveau du coup. Elle présentait des blessures et son corps commençait à se décomposer. Les mêmes sources ajoutent que cette personne aurait été tuée et emmenée à cet endroit pour simuler un suicide.

### **Un cadavre retrouvé en commune province Karusi**

En date du 16 juillet 2017, sur la colline Rubimba, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un corps sans vie d'un homme non identifié amputé de ses organes génitaux, d'une jambe et décapité a été retrouvé. Euphrasie Ntakarutimana, administrateur communal, a donné l'ordre de l'enterrer sans aucune enquête.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Matana, province Bururi.**

En date du 2 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé sur la colline Mugerere, commune Matana, province Bururi. Une source sur place fait savoir qu'aucune personne n'a disparu dans cette localité et que cet homme aurait été assassiné dans un autre endroit avant d'être jeté sur cette colline. L'administrateur et la croix rouge, accompagnés par les agents de la police de protection civile ont décidé d'enterrer ce cadavre qui était en état de décomposition, selon la même source.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 3 juillet 2017, un corps sans vie d'une vieille femme surnommée Koko, âgée de 80 ans, a été retrouvé décapité dans sa maison sur la colline Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba. Deux jeunes Imbonerakure Eliaquim Bavumiragiye connu sous le sobriquet de Njishi et le nommé Misago sont pointés du doigt par les habitants de cette localité comme étant les auteurs de ce crime.

### **Un cadavre retrouvé en commune Cendajuru, province Cankuzo**

Au matin du 24 juillet 2017, Joséphine Toyi, âgée de 17 ans, résidant sur la colline et zone Twinkwavu, commune Cendajuru, province Cankuzo, a été trouvée étranglée sur la colline Ramba, zone et commune Gisagara à la frontière avec colline Twinkwavu, selon des sources sur place. Cette fille a été égorgée par un pasteur de l'église ubumwe répondant au nom de Venant Ndimurukundo après l'avoir violée, ajoutent les mêmes sources.

## ***1.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE***

### **Une personne tuée en province Cankuzo**

En date du 23 juillet 2017, un vieil homme du nom de Jean Masato de la colline Buyongwe, zone Mugerera, commune Mishiha, province Cankuzo a été tué à son domicile. Selon des sources sur place, il a été tué par son fils suite aux conflits fonciers. Trois personnes dont son fils ont été arrêtées et détenues au cachot du commissariat de Cankuzo pour enquête.

### **Une personne tuée en commune Ndava, province Mwaro.**

Dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017, vers 1 heure, Ezéchiel Kabwa, originaire de la commune Kiganda en province de Muramvya a été sauvagement tué à l'aide des machettes. Selon des sources sur place, l'incident s'est passé sur la colline Kabogi, zone Buziracanda, commune de Ndava, province Mwaro. Il a été tué par la population l'accusant de voler certains articles des boutiques de la localité.

### **Une personne tuée en commune et province Ngozi**

En date du 10 juillet 2017, Eric Ndagijimana a été tuée poignardée par son voisin prénommé Diomède qui l'accusait de lui voler de l'argent au quartier Swahili de la commune et province Ngozi. Selon des sources sur place, Eric Ndagijimana était un petit commerçant dans la ville de Ngozi. La même source indique que l'auteur présumé a été arrêté le même jour puis conduit au cachot de la PJ Ngozi.

### **Deux personnes tuées en commune Ndava, province Mwaro**

Dans la nuit du 12 au 13 juillet 2017, vers 1 heure du matin, 4 voleurs se sont introduits dans l'enclos de Pascal Ntibagengeza, sous colline Nyabugugu, de la colline Bugera, zone Buziracanda, province Mwaro et ont volé deux vaches. Selon des sources sur place, des habitants de l'entourage sont venus au secours et ont pu attraper deux de ces voleurs qui avaient des serpettes et des cordes sur eux puis les ont tués sur place. Les personnes tuées sont Dieudonné fils de Sasmin et Libérate ainsi que Télésphore, fils de Dominique et Geneviève de la colline Buziracanda, selon des sources policières.

### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 4 juillet 2017, François Nduwayo de la colline Rugeregere, commune Rugombo, province Cibitoke a été tué à coups de machette, accusé de vol, selon des sources sur place. Les mêmes sources ajoutent qu'il a été assassiné au moment où il volait sur la colline Kiramira de la même commune. Le chef de colline Rugeregere affirme que cet homme a été amputé le bras et présentait des blessures au niveau de la tête et à la jambe. La victime a quitté la famille en disant qu'il se rendait à Cibitoke. Laurent Ntuyahaga, chef de colline Rugeregere demande à la population de ne pas se faire justice et de saisir les organes habilités en cas de besoin.

### **Une personne tuée en commune et province Makamba**

Dans la nuit du 6 au 7 juillet 2017, Radjab Nkeshimana, connu sous le surnom de Mushasha a été tué à coups de poignard par Emelyne Mugisha, âgée de 24 ans, dans sa chambre en commune et province Makamba. Dans l'après-midi du 7 juillet 2017, Emelyne Mugisha a été jugé pour assassinat par le TGI Makamba et a écopé d'une peine de 20 ans de prison ferme.

### **Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana**

En date du 4 juillet 2017, vers 19 heures, sur la colline de Nyamateke, commune Giharo, province Rutana, Baranyikwa, âgé de 39 ans, a été tué à l'aide d'une machette par Pierre Manirakiza, âgé de 50 ans. Les conflits fonciers seraient derrière ce crime. Le présumé auteur a été arrêté puis conduit au cachot de poste de police à Giharo.

## ***1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES***

### **Une personne portée disparue en commune Nyabikere, province Karusi**

Le nommé Ngarukiyinka est porté disparu depuis le 21 juillet 2017 sur la colline et zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karusi. Selon des sources de sa famille aucune nouvelle de lui.

### **Une personne enlevée puis portée disparue en commune Kayogoro, province Makamba**

Jean Marie Ngabirano, âgé de 15 ans a été enlevé puis porté disparu sur la colline Butare du chef-lieu de la commune Kayogoro, province Makamba depuis la nuit du 9 juillet 2017. Selon des sources sur place, le chef des Imbonerakure dans cette commune connu sous le sobriquet d'Américain, un nommé Nitereka et un prénommé Charles sont pointés du doigt par les membres de la famille de Ngabirano. Ces derniers auraient arrêté ce jeune garçon et auraient révélé qu'il faisait partie d'un groupe de voleurs et Jean Marie Ngabirano n'a pas été remis à la police.

## ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, POLICIERS ET/OU MILITAIRES***

### **Deux personnes arrêtées et torturées en commune Mukaza et Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 25 juillet 2017, vers 15 heures, Idi Bizimana prénommé Thierry, habitant la 3<sup>ème</sup> avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura a été arrêté par des policiers et des agents du SNR sous l'ordre de Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, à bord d'un pick-up. Des sources sur place indiquent que dans ce pick-up se trouvait un jeune du nom de Gilbert Ngendakuriyo, arrêté au quartier Jabe, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Des sources de leurs familles disent qu'ils ont été torturés avant d'être embarqués. Des sources policières précisent qu'ils sont détenus dans l'un des cachots du SNR.

### **Une personne arrêtée et torturée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 23 juillet 2017, sur la colline Kiramahira, commune Rango, province Kayanza, Nestolla Nzeyimana a été arrêtée par des Imbonerakure de cette colline. Ces derniers l'ont battu parce qu'elle avait osé dénoncer, lors d'une réunion, les pratiques de corruption au sein des dirigeants de la colline.

### **Une personne torturée en commune Bugenyuzi, province Karusi**

En date du 24 juillet 2017, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, le nommé Muhayimana a été tabassé, brûlé aux bras à l'aide des sachets par des Imbonerakure de la localité accompagnés du chef de colline adjoint surnommé Sunzuguru. Suite au manque de moyens pour se rendre au CDS il est alité à la maison.

### **Deux personnes torturées en prison centrale de Mpimba, Mairie de Bujumbura**

En date du 17 juillet 2017, deux détenus de la prison centrale de Mpimba, Virpien Bigirimana surnommé Nzoga et Aimable Manirakiza ont été torturés par leurs codétenus et les chargés de sécurité dans cette prison. Ces derniers appelés aussi « capitas généraux » sont passés devant leurs cellules et leur ont intimé l'ordre d'entrer dans leurs chambres laissant d'autres détenus à l'extérieur. Au moment où ils se préparaient à le faire, un groupe de chargés de sécurité, dirigé par leur responsable Julien Manirakiza connu sous le surnom de Dume, les ont pris et les ont tabassés et conduits vers les cellules de correction dans un état critique, selon nos sources sur place. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 18 juillet 2017, Julien Manirakiza alias Dume est passé dans ces cellules de correction et il a tabassé ces deux prisonniers menottés et sans défense. Les mêmes sources indiquent que le surnommé Dume et son équipe étaient sur le haut commandement du Directeur de la prison centrale de Mpimba OPC2 Déogratias Bigirimana.

### **Une personne torturée en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

En date du 21 juillet 2017, un prénommé Anatole, un conducteur de taxi-vélo sur la colline Kibimba, commune Kabezi, province Bujumbura rural a été arrêté après avoir été torturé par le chef de poste de police situé au chef-lieu de la commune Kabezi en complicité avec deux agents du SNR. L'incident s'est passé en face du marché de Kabezi, Anatole a été accusé d'avoir injurié le Président de la République au moment où on attendait l'arrivée de ce dernier en commune Kabezi. Il a été conduit dans un cachot inconnu, sa famille indique qu'elle ne sait où est détenu le leur.

### **Deux personnes torturées en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 16 juillet 2017, les prénommés Moïse et Anitha de la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karusi ont été torturés. Selon des sources sur place, ces deux personnes rentraient chez elles vers 21 heures et sont tombées dans un groupe d'Imbonerakure en patrouille nocturne. Ces Imbonerakure dont Eric, Manirambona, Ezéchiel et deux autres non identifiés les ont sérieusement tabassés. Anitha a été blessée au niveau de la tête et s'est fait soigner au CDS de Nyabikere tandis que Moïse est dans un état critique à la maison où il a été alité.

### **Deux personnes torturées en commune Ntega, province Kirundo**

Une information parvenue en notre rédaction en date du 16 juillet 2017 indique qu'en date 29 juin 2017, Juvenal Siniragiye et son beau frère Emmanuel Nduwimana, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été tabassés par des Imbonerakure dirigés par leur chef Alphonse Ntereke en collaboration avec l'administrateur de la commune Ntega du nom de Murovyi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés, sans preuves, de sensibiliser la population aux soulèvements massifs contre le pouvoir.



### **Une personne torturée en province Kayanza**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juillet 2017 indique qu'en date du 29 juin 2017, sur la colline Nyabigoyi, commune Rango, province Kayanza, Sicaire Minani qui travaillait chez Pie Ntavyohanyuma comme berger a été arrêté et tabassé par des Imbonerakure de cette localité. Il a eu la colonne vertébrale fracturée. Il venait de passer quelques jours à Bujumbura et les Imbonerakure l'ont accusé d'appartenir à une bande armée de son ex-patron. Il a été hospitalisé à l'hôpital Musema en province Kayanza.

### **Deux personnes torturées en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 3 juillet 2017, vers 6 heures du matin, sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Désiré Niyonkuru et Stany Kubwayo, tous membres du parti MSD ont été tabassés par des Imbonerakure dont Claude alias « Zirye zose », Aimable, Jean Marie et Salvator. Ils les accusaient de n'avoir pas pris part aux festivités de la commémoration du 55<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Burundi. Ils ont été hospitalisés à l'hôpital de Musema en province Kayanza.

### **Une personne torturée en commune Musongati, province Rutana**

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2017, vers 11 heures, sur la colline Ngoma, commune Musongati, province Rutana, Deo Gahungu, âgé de 37 ans, a été tabassé par les jeunes Imbonerakure en complicité avec l'adjoint du chef de cette colline du nom de Térance. Selon des sources sur place, Déo Gahungu a été accusé de ne pas payer la taxe sur les petits bétails (chèvres). Il a été conduit au CDS Musongati pour bénéficier des soins. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

## ***1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES***

### **Une personne arrêtée en commune et province Rumonge**

En date du 25 juillet 2017, Balthazar Barutwanayo alias Sogo, enseignant à l'ECOFO Gatwe et membre du FNL aile d'Agathon Rwasa a été arrêté par Louis Kamwenubusa, chef de zone Kizuka en commune et province Rumonge. Accusé d'outrage au chef de l'Etat, il a été conduit au cachot de la zone Buruhukiro. L'information qui nous est parvenue indique Balthazar a été libéré vers 21 heures après paiement d'une rançon de 250 000 fbu au chef de zone Kizuka

### **Trois personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 27 juillet 2017, dans la matinée, en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, deux membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa Gérard Nsabimana, Théodore Nsegiyumva et un membre du parti MSD du nom d'Aimable Nibaruta ont été arrêtés par des policiers. Des proches de leurs familles disent ne pas savoir le motif de leur interpellation une semaine après leur acquittement par le TGI de Bubanza. Ils avaient été relâchés le 20 juillet 2017 après une année de détention à la prison centrale de Bubanza. La police les accusait de détention

du matériel militaire en l'occurrence des motolora. Des accusations que le tribunal n'a pas jugées fondées avant de procéder à leur libération. Des sources sur place disent que leur mise en liberté n'aurait pas plu aux autorités de la province Bubanza qui seraient derrière leur nouvelle arrestation. Des sources policières font savoir que la décision en rapport avec leur relâchement serait entachée de beaucoup d'irrégularités d'où elles ont été interpellées de nouveau. Les familles de ces personnes se disent très étonnées de l'ingérence des autorités provinciales dans les affaires judiciaires. Elles indiquent que ces personnes ont été arrêtées sans mandat. Personne de leur famille n'a été informé ni du motif ni du lieu de leur détention. Elles affirment que c'est à bord d'un véhicule du Gouverneur de la province Bubanza Tharcisse Niyongabo que les trois personnes ont été embarquées vers une destination inconnue.

### **Une personne arrêtée en commune Muhanga, province Kayanza**

En date du 15 juillet 2017, en commune Muhanga, province Kayanza, un certain Niriho enseignant au Rwanda et natif de cette commune a été arrêté par des Imbonerakure et emmené à la police alors qu'il se trouvait dans une fête. Ils l'accusaient d'amener du Rwanda des frais de déplacement des jeunes qui veulent se rendre au Rwanda pour être enrôlé dans la rébellion. Les agents du SNR sont venus le prendre le lendemain, le 16 juillet 2017 et l'ont emmené vers une destination inconnue. L'information qui est parvenue indique qu'il a été relâché en date du 17 juillet 2017.

### **Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 16 juillet 2017, en commune Rango, province Kayanza, Floris Bigirimana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des Imbonerakure et emmené sur une position de police alors qu'il revenait d'une fête. Ils l'accusaient de venir d'une réunion clandestine.

### **Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 25 juillet 2017, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, deux Imbonerakure en compagnie de policiers en tenues civiles ont arrêté Félicien Nindorera, membre du parti MSD. Ils l'ont accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza. Ce dernier revenait du Rwanda. Il a été conduit au cachot de ladite commune.

### **Trois personnes arrêtées en commune et province Ngozi**

En date du 25 juillet 2017, trois membres du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa Charles Bizimana, président du MJP, Jérémie Ndoriyobija, membre du comité du MJP et Christian Citegetse, ont été arrêtés au chef-lieu de la province Ngozi par le commissaire provincial Edouard Mukoko. Ils ont été conduits au cachot de la PJ Ngozi. Le motif de leur arrestation n'a pas été connu.

### **Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 28 juillet 2017, Léonidas Niyukuri, membre du parti SAHWANYA FRODEBU a été arrêté sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba alors qu'il procédait au remplacement du drapeau de son parti à la permanence communale. Un Imbonerakure du nom de Juma a informé la police qui par après l'a arrêté. Il a été conduit au cachot de poste de police à Nyanza-Lac avant d'être relâché en date du 31 juillet 2017, après un interrogatoire. Des sources sur place indiquent que ce militant du FRODEBU a été accusé d'avoir hissé le drapeau du parti SAHWANYA FRODEBU alors qu'il y avait passage de hautes personnalités.

### **Quatre personnes arrêtées en province Rutana**

En date du 19 juillet 2017, vers 20 heures, au quartier de Bwiza de la cité de Gihofi en commune Bukemba, province Rutana, quatre membres du FNL aile d'Agathon Rwaswa dont Ntakarutimana, Claude, Buregeya et Ingabire ont été arrêtés et détenus au cachot de poste de police de Gihofi, accusés de perturber l'ordre public. Quant à eux, ils disent que la police les a trouvés ensemble et les a soupçonnés d'être en réunion du parti.

### **Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 19 juillet 2017, Nadine Ndayisenga a été arrêtée par la police sur la rivière Ruhwa, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, Nadine Ndayisenga a été arrêtée à Ruhwa par le chef de poste de la PAFE puis conduite au cachot de police de la commune Rugombo. Ces sources ajoutent qu'elle a été appréhendée en provenance du Rwanda où elle serait accusée de rendre visite aux manifestants contre le 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza qui se trouvent en exil au Rwanda. Le chef de poste de police à Rugombo quant à lui indique que Nadine Ndayisenga a été arrêtée pour des raisons d'enquête. Les sources en provenance de la commune Rugombo précisent que Nadine Ndayisenga a été transférée à Bujumbura dans la soirée du 21 juillet 2017 même si sa destination n'a pas été précisée.

### **Deux personnes arrêtées en commune Songa, province Bururi**

En date du 16 juillet 2017, Jean Claude Nizigiye et son fils Constantin Nkamicianye ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure de la commune Songa, province Bururi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir volé une somme de 240 000 fbu. Les mêmes sources précisent que ces Imbonerakure ont opéré une fouille perquisition chez Nizigiye. Ce dernier et son fils ont été conduits au cachot de la police à Songa et ont été libérés le 18 juillet 2017.

### **Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 21 juillet 2017, Samson Ndayegamiye connu sous le sobriquet de Samandari a été arrêté par des policiers en zone Kiyange, commune Kibago, province Makamba. C'est sur témoignage d'un Imbonerakure qui l'accusait de soulever les élèves en vacances contre la

participation aux camps de travail organisés par l'administration. Il a été détenu au cachot au poste de police du chef-lieu de la commune Kibago.

### **Une personne arrêtée au centre-ville, Mairie de Bujumbura**

En date du 21 juillet 2017, vers 15 heures, Richard Ukwitegetse alias Blaco a été arrêté par des agents du SNR devant le restaurant face à face, au centre-ville, Mairie de Bujumbura. Il habitait au quartier Nyakabiga I, n°17 en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. L'information qui nous est parvenue indique que Richard a été libéré le lendemain de son arrestation.

### **Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba**

En date du 20 juillet 2017, le nommé Minani et une femme non identifiée ont été arrêtés par Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba, accusés d'atteinte aux mœurs. La même source indique que cette femme a été tabassée par ce Gouverneur. Ils ont été détenus au cachot du poste de police de Makamba.

### **Nonante trois personnes arrêtées au centre-ville, Mairie de Bujumbura**

En date du 14 juillet 2017, vers 13 heures, des policiers de la BAE et du GMIR ont arrêté 93 personnes au centre-ville, en Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites au BSR, certaines ont été relâchées moyennant une somme de 20 000 fbu et d'autres ont été libérées plus tard.

### **Quatre personnes arrêtées en province Kirundo**

En date du 14 juillet 2017, vers 7 heures du matin, quatre personnes dont deux chauffeurs taximen de Gasenyi prénommés Kagara et Gilbert ont été arrêtés par des agents du SNR. Selon des sources sur place, les deux autres personnes n'ont pas été identifiées. Elles ont été accusées de transporter des personnes qui n'ont pas de documents d'identification. Kagara a été conduit au bureau du SNR tandis que Gilbert s'est évadé et a pris fuite vers le Rwanda.

### **Cinq personnes arrêtées en province Kirundo**

En dates du 11 et 12 juillet 2017, Anatole Karorero, représentant de la jeunesse du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa au niveau de la province Kirundo, Salomon Nkurikiye, représentant de la jeunesse de ce parti en commune Kirundo, Ezechiel Nduwayo et Déo Ndayizeye, membres du comité au niveau provincial, Elie Niyonzima, représentant de ce parti en commune Ntega, ont été interpellés par le parquet de Kirundo. Trois d'entre eux ont été arrêtés par la police sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo. Deux autres ont été appréhendés au moment de leur comparution devant le magistrat du parquet. Selon des sources sur place, ils sont accusés de donner des informations dans les émissions Humura et Inzamba. En réalité, selon les mêmes sources, ils ont été poursuivis parce qu'ils ont empêché leurs membres de continuer de donner les contributions de 2 kilos de haricots ainsi que 2000 fbu et 500 fbu par ménage destinés respectivement à rémunérer les Imbonerakure et à la construction de la permanence du CNDD-

FDD. Selon les mêmes sources, des membres du parti FNL de la commune Ntega sont menacés de mort par le chef des Imbonerakure, Alphonse Ntereke et l'administrateur de la même commune. Les cinq personnes arrêtées ont été détenues au cachot du parquet de Kirundo.

En date du 20 juillet 2017, Ezechiel Nduwayo, Déo Ndayizeye et Elie Niyonzima, ont été transférés à la prison centrale de Ngozi.

### **Une personne arrêtée en zone urbaine de Ngagara, en Mairie Bujumbura**

En date du 13 juillet 2017, Germain Rukuki, ancien employé de l'ACAT-Burundi et représentant légal de l'association « NJABUTSA TUJANE » a été arrêté par Joseph Niyonzima alias Kazungu en compagnie des policiers à son domicile sis au quartier VI, bloc 10, zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, en Mairie Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, Germain est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Son ordinateur et ses documents de travail ont été saisis. Il a été détenu au cachot du SNR, avant d'être transféré à la prison centrale de Ngozi en date du 26 juillet 2017, ajoute la même source.

### **Une personne arrêtée en commune et province Rumonge**

En date du 13 juillet 2017, Espérance Ndiwenumuryango alias Kinigi, une élue collinaire en zone Minago, commune et province Rumonge, a été arrêtée par la police sur la colline Minago. Elle a été conduite au cachot de cette zone en attendant d'être transférée au cachot de la police à Rumonge. Elle a été accusée par les autorités administratives de la zone Minago d'avoir tenu une réunion illégale et c'était sa 3<sup>ème</sup> arrestation depuis 2015. Toutefois, des proches d'Espérance Ndiwenumuryango affirment, quant à eux, qu'elle avait réuni d'autres femmes pour échanger sur la santé et reproduction. Les mêmes sources disent qu'Espérance Ndiwenumuryango joue le rôle de relais communautaire dans le domaine sanitaire en commune Rumonge. Certains habitants de la zone Minago déclarent qu'elle est victime de son appartenance à la coalition « Amizero y'Abarundi » en tant que membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa. Elle a été relâchée en date du 15 juillet 2017.

### **Une personne arrêtée en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 13 juillet 2017, Marc Hatungimana, membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa, originaire de la colline Rubira, à la 11<sup>ème</sup> avenue, commune Mpanda, province Bubanza a été arrêté par des Imbonerakure de la zone Buringa, commune Gihanga de la même province. Selon nos sources, il a été d'abord détenu dans un cachot secret chez Joseph Nsabimana alias Ndomboro, situé à Buringa, un ancien agent du SNR. Le matin du 14 juillet 2017, il a été conduit au cachot de la police de Gihanga. La victime a été accusée d'organiser des réunions clandestines, selon les mêmes sources.

### **Deux personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 11 juillet 2017, Savin Musugi et Jean D'amour Girenga, tous de nationalité rwandaise ont été arrêtés au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba par des policiers lorsqu'ils se dirigeaient vers la République Unie de Tanzanie. Le motif de leur arrestation était qu'ils étaient en possession de petits drapeaux burundais et ont été embarqués par le chef du SNR en province Makamba.

### **Deux personnes arrêtées en province Ngozi**

En date du 7 juillet 2017, Charles Bizimana et Claude alias Magenge, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par des policiers en commune Nyamurenza, province Ngozi. Les deux sont des enseignants au Lycée communal de Kinyovu de la même commune. D'après les sources sur place, ils ont été appréhendés à leur retour du rafraichissement après la délibération finale au Lycée. Le lieu de leur détention reste inconnu.

### **Cinq personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 7 juillet 2017, cinq personnes ont été arrêtées par des militaires et des policiers lors d'une fouille perquisition au quartier Mutakura, de la 13<sup>ème</sup> à la 15<sup>ème</sup> avenue, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Une d'entre elles était accusée de faire le commerce du chanvre. D'autres avaient des cahiers de ménage sans signature du chef de quartier ou n'étaient pas enregistrées. Elles ont été relâchées moyennant une rançon variant entre 2 000 et 5 000 fbu.

### **Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 6 juillet 2017, un prénommé Ntirampeba, rapatrié de la colline Buheka, commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêté par des policiers sur ordre du gouverneur de la province Gad Niyukuri. Retenu au cachot de police de Nyanza-lac, il est accusé de ne pas respecter les accords signés avec les résidents depuis son retour en 1991. Les habitants de la commune demandent que les accords signés sous la supervision de la CNTB ne soient pas revus.

### **Une personne arrêtée en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura**

En date du 4 juillet 2017, Joseph Bananeno, journaliste de la radio Maria Burundi a été arrêté chez lui à Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura par des agents du SNR et conduit au cachot de ladite zone. Selon des sources sur place, le journaliste a signalé à la police une personne qui avait un fusil de type pistolet lorsqu'il faisait la couverture médiatique de la messe du 2 juillet 2017 à l'église Saint Augustin. Cette personne armée voulait portée atteinte à la vie de l'archevêque de Bujumbura, Monseigneur Evariste Ngoyagoye, ajoute notre source. Une foule de personnes a couru pour arrêter le suspect mais il a été embarqué dans un pick-up de la police qui l'attendait. Après avoir été interrogé par un magistrat du parquet de Mukaza, le journaliste a été libéré en date du 6 juillet 2017 après paiement d'une amende de 50 000 fbu et

devra continuer à comparaître étant libre. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, il était poursuivi pour le trouble de l'ordre public.

### **Trois personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba**

En date du 6 juillet 2017, trois travailleurs de ménages ont été arrêtés par des policiers lors d'une fouille perquisition faite sur la colline Jimbi, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, ces personnes interpellées étaient en possession d'une paire de bottines. Les habitants de cette localité dénoncent des fouilles perquisition presque quotidiennes visant les retraités ex-FAB.

### **Quarante-quatre personnes arrêtées en commune et province Makamba**

En date du 5 juillet 2017, quarante-quatre personnes dont 30 mineurs, 14 femmes ont été arrêtées par des Imbonerakure sur ordre de l'administrateur Japhet Ntungwanayo en commune et province Makamba. Ces femmes seraient accusées d'être des prostituées. Selon des sources administratives, ces femmes seront expulsées après identification.

## ***II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE***

### **Une fillette violée en commune et province Bubanza**

En date du 28 juillet 2017, vers 10 heures, B.D, âgée de 3 ans et 11 mois a été violée par un garçon de 10 ans du nom de Kelly Vyizigiro sur la colline Giko, zone, commune et province Bubanza. Selon nos sources, les parents de la victime ont été conseillés par l'agent de santé communautaire de Bubanza de conduire l'enfant au centre Seruka pour des soins médicaux.

### **Une fille violée en commune et province Muyinga**

En date du 11 juillet 2017, au quartier Mukoni de la commune et province Muyinga, une jeune fille du nom de C. a été sexuellement abusée deux fois de suite sous le toit conjugal par son tuteur du nom d'Emmanuel Nkezabahizi, enseignant à l'ECOFO Cumba. Selon une source sur place, la victime fréquente la 7<sup>ème</sup> année à l'ECOFO Saint André. Le présumé violeur a fui son domicile.

### **Une fillette violée en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 21 juillet 2017, une fillette prénommée B. de 13 ans a été violée par un Imbonerakure du nom de Harerimana sur la colline Kiyazi de la zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba. Le présumé auteur a été détenu au cachot du poste de police de Vugizo.

### **Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya**

En date du 12 juillet 2017, sur la colline Ruvumu, commune Kiganda, province Muramvya, un certain Egide, cultivateur, âgé de 48 ans a violé une élève de l'ECOFO Rubumba prénommée A.

### **Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya**

En date du 7 juillet 2017, sur la colline Gahaga, commune Bukeye, province Muramvya, un certain Anicet âgé de 32 ans a violé une fillette de 8 ans prénommée A.

### **Une personne violée en commune et province Bubanza**

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2017, vers 20 heures, au centre ville, zone, commune et province Bubanza, D.C, âgée de 38 ans, a été violée par un policier prénommé Côme du poste de police de Bubanza après avoir été mise sur menotte.

### ***III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD***

#### **Deux personnes blessées et une autre arrêtée en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura**

En date du 24 juillet 2017, vers 23 heures, le ménage de Tharcisse Bangirinama, membre du parti SAHWANYA FRODEBU a été attaqué par un groupe des Imbonerakure munis de machettes et de matraques en zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Alexis Habonimana et Jean Claude Nsengiyumva ont été blessés aux bras et à la tête lorsqu'ils tentaient de se défendre. Ces Imbonerakure étaient à la recherche de Chadrack Niyonkuru, frère de Jean Claude et Alexis. Ces deux jeunes blessés ont été évacués dans l'un des hôpitaux de Bujumbura tandis que Tharcisse Bigirimana a été arrêté et conduit à la prison centrale de Mpimba. Ce dernier est accusé d'avoir accompagné son fils au Rwanda et d'avoir participé aux manifestations contre le 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

#### **Une personne blessée en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura**

Dans la nuit du 26 juillet 2017, vers 21 heures, un surnommé None, membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa a été retrouvé gisant sur le sol entrain de saigner au quartier Busoro, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent que None a été blessée par des personnes vêtues de longs manteaux munis de machettes et de gourdins. Des jeunes Imbonerakura du quartier Busoro sont pointés du doigt par les habitants de la localité comme étant les auteurs de ces bavures. Les mêmes habitants ajoutent que ces Imbonerakure font des patrouilles nocturnes dans le but de voler ou violenter toute personne à leur passage.

#### **Intimidations par des policiers en province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2017 indique que des passants sont torturés par des policiers sur une route du quartier Bushaza en province de Kirundo sur laquelle habite le président du parti CNDD-FDD au niveau provincial et le procureur. Selon des sources sur place, chaque soir, ces policiers qui gardent ces deux autorités arrêtent et tabassent tous les passants en leurs disant qu'ils sont en train de les espionner pour revenir les attaquer avec des rebelles.

En date du 5 juillet 2017, Niyongabo et Ndizeye, tous chauffeurs ont été arrêtés et traumatisés alors qu'ils venaient de faire rentrer leur collègue à Mutwenzi. La somme de 180 000 fbu a été volée par ces policiers en présence du représentant du parti CNDD-FDD au niveau provincial. A



chaque fois, la population entend des bruits des personnes arrêtées mais il est difficile de les identifier car les gens ont peur de sortir de leur maison.

### **Actes d'intimidation d'une autorité locale en province Cankuzo**

En date du 22 juillet 2017, au stade de Cankuzo, après les travaux de développement communautaire, Christophe Nyamiye, chef de zone Cankuzo, a intimidé les gens qui n'ont pas participé à ces travaux, leur disant qu'il va en finir avec eux en ces termes : « *nukubakorerako* ». Selon des sources sur place, la faible participation est due au fait que ces travaux communautaires sont confondus à ceux du parti CNDD-FDD au pouvoir. Tous les cadres de ce parti jusqu'aux jeunes Imbonerakure avaient organisé une ouverture de la permanence de ce parti sur la colline et zone Shinge, commune Kigamba, province Cankuzo avant de continuer leur trajet vers la colline Rujungu de la même zone frontalière avec la Tanzanie où ils ont fait une marche manifestation de soutien au président Pierre Nkurunziza pour avoir effectué une visite en Tanzanie en date du 20 juillet 2017. Selon des sources sur place, des Imbonerakure de toutes les communes étaient présents sur cette colline.

### **Intimidation des Imbonerakure en province Cankuzo**

En date du 27 juillet 2017, un motard du nom d'Igiraneza, alias Kiwi, a été intimidé par un certain Anicet, président de la ligue des jeunes Imbonerakure au niveau provincial l'accusant de déplacer les ennemis du pays. Selon des sources sur place, ce motard a déplacé du chef-lieu de la province Cankuzo vers les communes, deux femmes journalistes de la VOA, à la recherche des informations.

### **Des entraînements paramilitaires des Imbonerakure en commune Mwakiro, province Muyinga**

Des entraînements paramilitaires des jeunes Imbonerakure sont organisés sur 3 collines de la zone et commune Mwakiro en province Muyinga. Ils sont encadrés par le chef de zone Mwakiro surnommé Kajisho, les habitants des environs disent craindre pour leur sécurité. Kimbwigwa, Muyange et Mutombwe sont les trois collines où se déroulent ces entraînements, selon des sources sur place. La population affirme qu'elle a commencé à constater la présence d'Imbonerakure dans le boisement domaniale d'eucalyptus en date du 26 Juillet 2017 en pleine journée. Cela inquiète les habitants de la localité parce qu'au mois de juin, un homme a été tué dans les environs et 2 Imbonerakure ont été arrêtés. Aucune enquête n'a été diligentée. Les habitants des trois collines demandent l'arrêt de ces entraînements paramilitaires.

### **Des entraînements paramilitaires en province Karusi**

En date du 27 juillet 2017, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, une équipe d'Imbonerakure d'environ 50 jeunes ont été signalés en train de faire des exercices militaires sur cette colline. Selon des sources sur place, ces formations sont encadrées par un démobilisé du CNDD-FDD connu sous le nom de Faustin Manirakiza. Au cours de ces entraînements, ils scandaient les slogans injuriant les opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

### **Privation de liberté de mouvement et entraînements paramilitaires en province Kirundo**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 23 juillet 2017 indique que depuis le mois de juin 2017, la population de Kirundo en général, les fonctionnaires et les commerçants en particulier, ont été interdits de faire du sport sur les collines historiquement connus de Shinge et Rugero. Selon des sources sur place, tous les week-ends, la police, les Imbonerakure et les autorités provinciales barrent tous les chemins. Les mêmes sources précisent que sur ces collines Shinge et Rugero, des entraînements et démonstrations de grenades et de fusils sont effectués par des Imbonerakure souvent la nuit et finissent le jour suivant vers 11 heures.

### **Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la nuit du 20 au 21 juillet 2017, des jeunes Imbonerakure en rondes nocturnes ont blessé par machettes Serges Nibizi sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime allait puiser de l'eau.

### **Manifestation des Imbonerakure dans la province de Muramvya**

En date du 15 juillet 2017, les Imbonerakure provenant de toutes les communes de la province de Muramvya se sont réunis au chef-lieu de la province pour manifester publiquement contre les opposants au pouvoir. Ils ont entonné des chansons qui dénigrent les gens de l'opposition et aussi des chants à la gloire du parti CNDD-FDD et du Président Pierre Nkurunziza en scandant qu'il doit briguer un 4<sup>ème</sup> mandat. Sur leur banderole, il était écrit « *Twebwe Imbonerakure zo muri komine Muramvya, haduga, hamanuka, hanyerera kirazira kurekura ico wafashe* » (*Nous les Imbonerakure de la commune Muramvya, qu'il neige ou qu'il pleuve, on ne lâchera jamais le pouvoir*).

### **Menaces des Imbonerakure envers la population en commune Rango, province Kayanza**

En date du 8 juillet 2017, sur la colline et commune Rango province Kayanza, Patrice Mpawenimana chef des Imbonerakure de cette colline en compagnie des représentants du parti CNDD-FDD de cette commune ont tenu une réunion à l'intention de la population de la localité. Ils les ont avertis que toute personne qui sera attrapé en train d'écouter l'émission Humura de la RPA sera sanctionnée par paiement d'une amende de 50 000 fbu.

### **Des personnes malmenées par des Imbonerakure en province Makamba**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 16 juillet 2017 indique que des filles et des femmes présumées prostituées ont été malmenées par des jeunes du parti CNDD-FDD en commune et province Makamba. Le coup d'envoi a été donné en date du 12 juillet 2017 par Japhet Ntungwanayo, administrateur de la commune Makamba. Il a intimé l'ordre aux Imbonerakure de mener des fouilles perquisitions. Lors de cette fouille, ces jeunes du CNDD-FDD ont arrêté 14 femmes et une trentaine de jeunes garçons. Des Imbonerakure tabassent toute femme ou fille présumée prostituée rencontrée. A la tête de ce groupe d'Imbonerakure figure Fwadi, Shabani et un certain Murisho connu sous le sobriquet de Kimura.

### **Des contribution forcées en commune Musongati, province Rutana**

En date du 4 juillet 2017, des contributions forcées ont été signalées sur la colline Ngoma, commune de Musongati, province Rutana. Selon des sources sur place, le responsable du parti CNDD-FDD en zone Ngoma du nom de Gérard Nibigira en collaboration avec les jeunes Imbonerakure fait une collecte d'une somme de 3 000 fbu par ménage et par kiosque. Selon la même source, cette somme va servir à une fête du parti CNDD-FDD sans toutefois préciser de quelle fête il s'agit.

### **Des entraînements paramilitaires signalés en province Makamba.**

En date du 8 juillet 2017, sur les collines Nyabutare et Kabo de la commune Nyanza-Lac, deux pelotons de jeunes Imbonerakure ont sillonné dans cette localité avec des jumelles. Selon certains administratifs, des entraîneurs sont originaires de la province Cibitoke. Ces administratifs disent que ces entraînements se sont intensifiés après des réunions de sécurité tenues à Nyanza-Lac faisant état de la présence des rebelles en République Unie de Tanzanie et en RDC, prêts à attaquer le pays .

Les communes qui prennent le devant sont Makamba et Nyanza-lac. Sur la colline Gatabo en commune Kayogoro, des entraînements paramilitaires se font tous les samedis matin. En date du 8 juillet 2017, des dizaines de jeunes Imbonerakure ont sillonné toute la zone scandant des slogans hostiles à l'opposition en ces termes : « *Petero Nkurunziza tuzogutora twongere tugutore. injavyi zitazogutora nazo tuzereke ayo tweretse Niyombare! Niyombare muduhe tumurye!* » (*Pierre Nkurunziza, nous allons l'élire et le réélire, les fauteurs de trouble qui ne vont pas t'élire on va leur montrer ce que nous avons montré à Niyombare ! Donnez-nous Niyombare pour qu'on le mange !*).

### **Des contributions forcées en province Makamba**

Le mois de juillet 2017 a été une période dure pour les fonctionnaires de cette province suite à la collecte des contributions obligatoires au développement communautaire. En effet, le mois de juin a été caractérisé par une large sensibilisation pour une contribution obligatoire mensuelle de 5000 fbu pour tous les fonctionnaires tant publics que privés et cela continuera jusqu'en décembre 2018. Les directeurs des écoles qui exécutent cette collecte sont en train de faire circuler la liste de contribution dans toutes les communes.

En date du 5 juillet 2017, le conseiller provincial, Gérard Hakizimana a fait une descente pour évaluer le travail dans la commune de Nyanza-lac. Les directeurs des écoles qui exécutent cette collecte sont en train de faire une circulaire de contribution dans toutes les communes. Au Lycée communal qui dispose beaucoup de professeurs, 4 sur 35 auraient déjà exécuté cette mesure comme le précise le secrétaire de ce Lycée.

#### ***IV. AUTRES FAITS RAPPORTES***

##### **Une personne blessée en commune Muha, Mairie de Bujumbura**

Dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017, Egide Niyonsaba alias Mutegetsu, représentant du syndicat CONAPES en province de Rumonge et enseignant au Lycée Iteba dans la ville de Rumonge a été blessé à coups de machette par des personnes non identifiées tout près de son domicile en zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura. En date du 28 juillet 2017, les enseignants membres du syndicat CONAPES ont tenu une assemblée générale et ont demandé des enquêtes pour qu'une lumière soit faite sur la tentative d'assassinat d'Egide Niyonsaba

##### **Tentative d'assassinat en province Kirundo**

Dans la nuit du 27 juillet 2017, un groupe non identifié a lancé une grenade chez Ruvugo, âgé de 45 ans, membre du parti CNDD-FDD de la colline Kibonde, zone Gisenyi, province Kirundo. Selon des sources sur place, il a été accusé de sorcellerie. Les mêmes sources précisent que deux co-habitants, tous du nom de Butera, ont été emprisonnés pour des raisons d'enquêtes au cachot en commune Busoni, province Kirundo.

##### **Une grenade trouvée en commune et province Cankuzo**

En date du 22 juillet 2017, sur la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, une grenade a été trouvée dans la brousse, selon Toyi Gabriel, responsable provincial de la commission nationale de lutte contre les armes à petit calibre. Cette information a été confirmée par le procureur Leonard Sindayigaya dans la réunion des chefs de services au cabinet du Gouverneur.

##### **Une personne blessée en commune Bukirasazi, province Gitega**

Dans la nuit du 29 juillet au 30 juillet 2017, vers 1 heure du matin, sur la colline Kibuye, commune Bukirasazi, province Gitega, une grenade a été lancée dans une famille d'un ex-FAB, Gahungu Pascal alias Kirozi. Selon des informations sur place, il s'agissait d'un groupe de malfaiteurs. Lors de cette attaque, le chef de ménage a été blessé et a été admis à l'hôpital de Kibuye pour les premiers soins. Les mobiles de cette attaque ne sont pas encore connus et personne parmi ces malfaiteurs n'a été appréhendé.

##### **Fouille perquisition en commune Kibago, province Makamba**

En date du 20 juillet 2017, une fouille perquisition sans mandat a été opérée chez Jean Bosco Ntakirutimana, ex-FAB sur la colline et commune Kibago, province Makamba. La police n'a rien trouvé de compromettant et a voulu embarquer de force ce retraité n'eut été la résistance des voisins. Jean Bosco avait été blanchi par la Cour d'appel de Bururi pour participation aux mouvements armés.

### **Deux personnes blessées poignardées en commune et province Rumonge**

Dans la nuit du 16 au 17 juillet 2017, une veuve nommée Baratakanwa, âgée de 60 ans et son fils, âgé de 24 ans, ont été blessés à coups de poignard par des personnes non identifiées sur la colline Karonke, zone Minago, commune et province Rumonge. Les conflits fonciers seraient à l'origine de cet acte ignoble. Ils ont été évacués dans un hôpital de la localité.

### **Découverte de deux fosses communes en province Makamba**

En date du 20 juillet 2017, deux fosses communes ont été découvertes en province Makamba, l'une au chef-lieu de la commune Mabanda et l'autre sur la colline Karonge en commune Makamba. Le gouverneur de province Makamba, Gad Niyukuri a évoqué l'existence de plusieurs fosses communes dans sa province. Il a ajouté que celle de Mabanda contenait plus de 100 cadavres.

### **Tentative d'assassinat en commune, province Mwaro**

En date du 23 juillet 2017, Vers 16 heures, Thomas Ntunzwenimana, chauffeur du véhicule de type ISUZU, rempli de charbon a été arrêté par un policier du nom de Niyonkuru, affecté au poste de police de la commune Gisozi. Selon des sources sur place, l'incident s'est passé sur la RN7, colline Musimbwe, zone Nyakararo, commune Gisozi, province Mwaro. Ce policier a demandé au chauffeur de le déplacer mais le chauffeur a refusé faute de place. Le chauffeur a démarré son véhicule puis le policier a tiré sur les pneus et le véhicule s'est arrêté. Le commissaire provincial s'est rendu sur le lieu pour faire le constat et a mis le policier au cachot du poste de police situé au chef-lieu de la commune Gisozi. Le chauffeur réclame les documents de son véhicule saisis par le commissaire, afin de continuer son travail, mais il n'est pas encore rétabli dans ses droits.

### **Trois policiers blessés dans une attaque à la grenade en zone urbaine Bwiza, Mairie de Bujumbura**

Dans la nuit du 11 juillet 2017, des personnes inconnues à bord d'un pick-up ont lancé une grenade au quartier Bwiza de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place. Juste après cette attaque, le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye a déclaré que des terroristes à bord d'une camionnette ont lancé une grenade près de la zone Bwiza, vers 21 heures faisant trois blessés tous des policiers. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.

### **Au moins dix personnes blessées en zone urbaine de Bwiza, Marie de Bujumbura**

En date du 16 juillet 2017, une grenade a été lancée dans un bar communément appelé «Kubajandarume » situé à la 2<sup>ème</sup> avenue en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura faisant 7 blessés dont un cas grave. Le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye confirme les faits et indique que des enquêtes sont en cours.

### **Neuf ménages incendiés en commune Buganda, province Cibitoke**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2017 indique que depuis la date du 7 juillet 2017, neuf ménages ont été incendiés sur la colline et zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke. Les propriétaires des maisons incendiées sont Elias Ndabarushimana, Yacine Nkorerimana, Jean Claude Nitanga, Nibaruta, Anatole Minani, Fidele Nizigiyimana, Isaac Hatungimana, Kangoye et Joseph Iritonda. Selon nos sources, le prénommé Christophe est incarcéré à la brigade de Buganda pour des raisons d'enquêtes.

### **Deux personnes expulsées en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 11 juillet 2017, Henri Ntanyungu alias Masharubu et un prénommé Jean Bosco ont été expulsés par Paul Rwajekera, chef de colline Bigina et Apollinaire Habonimana, chef de colline Gasenga, en commune Kayogoro, province Makamba. Il s'observe des expulsions de gens en cascade à Gatwe dans la zone Bigina. En moins d'un mois et demi, le chef de colline Bigina vient de totaliser un effectif de 6 personnes expulsées. Toutes les personnes expulsées n'ont pas droit de récupérer leurs affaires. Paul Rwajekera a dit dans une réunion publique du 13 juillet 2017 que ces biens seront mis dans les mains du gouvernement. Quatre femmes avaient été expulsées dans des circonstances pareilles et n'ont même pas eu le temps de récupérer leurs enfants.

### **Des tensions entre les résidents et les rapatriés en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

De vives tensions s'observent entre résidents et rapatriés suite à des conflits fonciers en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Ces tensions ont provoqué des échauffourées entre ces deux camps sur la colline Kiderege, zone Kazirabageni de ladite commune. Un pont se trouvant sur la rivière Mukengerezi menant sur cette colline a été brûlé en date du 11 juillet 2017 lors de ces échauffourées. Neuf personnes des deux camps ont été arrêtées et ont été détenues au cachot du poste de police à Nyanza-lac.

### **Fouille perquisition en commune et province Rumonge**

Dans la soirée du 4 juillet 2017, une fouille perquisition a été opérée par des policiers au quartier Mugomere en ville de Rumonge chez Etienne Bizimungu. Ce dernier est un militaire ex-FAB de grade de caporal-chef, du bataillon de la 510<sup>ème</sup> brigade en commune Buyengero. Des policiers ont défoncé la porte de sa maison et sont sortis avec 4 grenades sans aucun témoin neutre. Ce militaire dénonce un pur montage visant à le nuire car il n'était pas en bons termes avec les Imbonerakure du quartier. Il a comparu en date du 5 juillet 2017 avec son commandant de brigade. Il a été libéré mais des enquêtes se poursuivent.

### **Une personne blessée en commune Musongati, province Rutana**

En date du 2 juillet 2017, vers 16 heures, sur la colline de Nyabigozi, commune Musongati, province de Rutana, un prénommé Léonard, âgé de 31 ans, a été tabassé par la population de cette localité l'accusant de vol. Il a été sauvé par la police qui est intervenu et a été conduit au CDS Musongati pour bénéficier des soins. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

### **Deux personnes blessées en commune Gisuru, province Ruyigi**

Dans la nuit du 4 juillet 2017, en commune Gisuru, province Ruyigi, un groupe de gens non identifiés armés d'un fusil de type kalashnikov et d'une machette, a tendu une embuscade à trois personnes qui venaient du marché de Kabuyenge situé entre les collines Kabuyenge et Kavumwe en province Ruyigi. Selon des sources sur place, deux parmi trois personnes qui étaient à bord d'une moto ont été blessées par balle. La 3<sup>ème</sup> personne était un échangeur de monnaie et a échappé mais dépouillée d'une somme de 11 millions de fbu. Les forces de défense et de sécurité, l'administration locale et la population ont indiqué être à la poursuite de ces malfaiteurs qui se seraient repliés vers la République Unie de Tanzanie.

### **Conflits fonciers en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 3 juillet 2017, Paul Nkeshimana a été violemment battu par son voisin nommé Nshirimbere suite aux litiges foncières sur la colline Mazuru, zone Mpinga, commune Vugizo, province Makamba. Cet incident a eu lieu après que l'administrateur de la commune Nyanza-lac ait donné deux messages différents sur les mesures de la CNTB. En date du 13 juin 2017, cet administrateur a dit que les rapatriés et les résidents continueront à occuper leurs terres comme avant sans considérer les mesures de la CNTB afin de sauvegarder la paix. Deux jours après, il a changé devant le même public en disant que les mesures de la CNTB seront mises en application dès leur sortie.

## ***V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des actes d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des membres des partis de l'opposition sont aussi signalés ainsi que ceux des associations de la société civile.

La répression contre les ex-FAB en fonction ou en retraite continue à se manifester dans le pays.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des entraînements paramilitaires et des contributions forcées ont été relevés dans ce rapport.

Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi évoqué dans ce rapport.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande ce qui suit:

### **A) Au Gouvernement du Burundi :**

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des militaires, des jeunes Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De protéger les victimes des VBG et de punir les auteurs conformément à la loi ;
- De cesser les contributions forcées fixées par des administratifs et collectées par des jeunes Imbonerakure.



## **B) A l'UA**

- De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

## **C) A l'UE**

- D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations.

## **D) Au conseil de sécurité des Nations Unies**

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise en détresse.

## **E) A la Médiation**

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines des femmes et filles violées;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

## **F) A l'EAC**

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la médiation.

## **G) A la population**

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

## **H) A la CPI :**

- D'accélérer les procédures d'analyse des dossiers lui soumis et procéder aux inculpations qui s'imposent.